

TRANSFERT DE RELIQUES DE SAINT LOUIS A LA CATHEDRALE DE VERSAILLES

Ce dimanche 16 octobre 2011, à l'occasion de la solennité de saint Louis, patron de la cathédrale et du diocèse de Versailles, a lieu la réception de reliques de saint Louis à la cathédrale.

Au cours de la messe de 9 h 30 présidée par notre évêque Mgr Éric Aumonier, des reliques de st Louis seront transmises par Mgr Pascal Delannoy, évêque de Saint Denis-en-France.

« C'est l'occasion de raviver dans le cœur des diocésains l'exemple que nous a laissé saint Louis, en son temps, d'une justice exigeante et d'un amour des pauvres puisés à la source de l'évangile. » (Journal diocésain « Sources » de sept. 2011)



Parcours de ces reliques !

De Tunis à Monreale

Louis IX meurt à **Tunis** de la peste le **25 août 1270**. Selon l'usage de l'époque (!) son corps est disséqué et bouilli dans du vin pour stopper la décomposition et séparer les chairs. Les ossements sont rapportés par son fils Philippe III à Saint-Denis. Le frère cadet du défunt, Charles d'Anjou, obtient d'emporter les viscères. Il les confie à l'**abbaye bénédictine de Monreale près de Palerme**, où ces reliques seront conservées pendant près de 600 ans.

Long voyage... et retour à Carthage

En **1861**, **François II de Bourbon Sicile**, est chassé de son royaume par les révolutionnaires de Garibaldi. Il quitte Palerme pour Rome et emporte avec lui les reliques de son ancêtre. Elles le suivront dans son exil à travers toute l'Europe. Juste avant son décès en 1894, il confie ces reliques au **cardinal Lavigerie** pour qu'elles retournent en Afrique du Nord, lieu du décès de St Louis. Le cardinal fit alors construire un monument reliquaire dans la **cathédrale de Carthage** à 11 km au Nord de Tunis.

Le régime du protectorat instauré prit fin en 1956. Les Pères blancs d'Afrique durent quitter Carthage en 1965 et la cathédrale fut alors désaffectée. Le **6 août 1964**, le père de Saint-Mars put transporter le reliquaire à l'**église Ste Jeanne d'Arc de Tunis**.

Le retour des entrailles de St Louis en France, à Saint-Denis

En **1985**, l'**évêque de Tunis, Mgr Callens**, fait transférer les **entrailles du Roi à l'évêché de Saint-Denis** (mais le reliquaire, lui, est resté à Tunis). L'insigne relique fut déposée dans l'oratoire de l'évêché.

En fait, il y a deux reliques dans le paquet transféré : les entrailles, mais aussi un petit os du crâne de forme triangulaire (1,9 x 0,9 cm) qui a transité par Dijon en 1875. Le cardinal Lavigerie les a regroupées.

De saint Denis à Versailles...

Ces reliques furent donc jusqu'à ce dimanche à l'évêché de Saint-Denis. Elles n'en sortirent qu'en **août 1999** lorsque le prince Louis, duc d'Anjou, aîné des Bourbon, obtint l'autorisation d'emmener avec lui les entrailles de son ancêtre lors d'un voyage aux Etats-Unis, à Saint-Louis, dans le Missouri, pour les proposer à la vénération des catholiques américains. Cette "visite" de Saint Louis dans la ville portant son nom fut un grand succès !

Le transfert de ces reliques de st Louis à la cathédrale de Versailles s'inscrit donc dans la longue histoire du rapatriement des reliques du roi Louis IX, **né et baptisé à Poissy le 25 avril 1214, saint patron de notre diocèse et de notre cathédrale.**

VENERER DES RELIQUES = SUPERSTITION ?

Que représentent les reliques, n'y a-t-il pas là quelque relent de superstition ?

Quand on parle des reliques il est bon de rappeler que ce n'est pas d'abord un phénomène chrétien ou spécifiquement catholique. C'est avant tout un phénomène anthropologique, universel, qui remonte aux origines de l'homme ! C'est même un des signes qui atteste la présence de l'homme sur la terre, comme le confirment tous les anthropologues, car seuls les hommes enterrent leurs semblables.

Le culte des morts

Ces restes humains, ces pauvres os disposés avec soin dans une caverne ou dans une tombe remplissent une fonction sacrée de mémoire, de présence et de communion, depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours. Quand chaque année des millions d'hommes et de femmes de toutes cultures et de toutes conditions sociales se rendent dans les cimetières, c'est bien devant les « reliques », c'est-à-dire les restes mortels de leurs proches, qu'ils aiment se recueillir, se souvenir et entrer en communion avec eux par la pensée, le cœur et la prière.

L'actualité nous fournit de multiples exemples de cet attachement des hommes à conserver et à honorer les restes mortels de leurs semblables. Ainsi, quand survient une tragédie, comme l'effondrement des deux tours du World Trade Center ou un drame de la mer, on met alors tout en œuvre pour retrouver les corps des disparus et les rendre à leurs familles.

L'Eglise, « experte en humanité » (Paul VI) a toujours respecté cette coutume qui consiste à se recueillir et à prier en présence des restes mortels de ceux que nous avons connus et aimés. Cette pratique, présente dans l'Ancien et le Nouveau Testament, perdure jusqu'à nos jours.

Les reliques, signes de la présence du saint

Nous ne sommes pas de purs esprits et nous avons besoin de signes. Les reliques des saints sont à considérer comme les signes très pauvres et très fragiles de ce que furent leurs corps: c'est avec leur corps que les saints ont agi, pensé, prié, travaillé, souffert...

Or ces signes presque dérisoires, Dieu veut parfois s'en servir pour manifester sa Présence et faire éclater sa Puissance et sa Gloire, à travers des miracles. Car c'est Lui qui agit à travers ces signes.

Signes de l'attente de la résurrection

De surcroît le culte des reliques des saints est là aussi pour signifier que nous sommes en attente de la Résurrection. Dieu qui nous a fait un corps à partir de si peu de chose est assez puissant pour nous façonner un corps de gloire. Les restes mortels du premier sont comme les arrhes du second. Les reliques sont le signe de cette double vérité. C'est à ce titre qu'elles sont scellées dans la pierre des autels, lieu de la célébration de la mort et résurrection du Christ.



Statue St Louis. Eglise St Nom

Testament de St Louis. [Extraits]

« *Cher fils, je t'enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir, car sans cela personne ne peut rien valoir...*

Tu dois te garder de toutes choses que tu penseras devoir lui déplaire et qui sont en ton pouvoir...

Si Notre Seigneur t'envoie persécution, maladie ou autre souffrance, tu dois la supporter

débonnairement, et tu dois l'en remercier et lui savoir bon gré, car il faut comprendre qu'il la fait pour ton bien...

Si Notre Seigneur t'envoie prospérité, santé du corps ou autre chose, tu dois l'en remercier humblement et puis prendre garde qu'à cause de cela il ne t'arrive pas de malheur causé par ton orgueil ou par une autre faute, car c'est un très grand péché de guerroyer Notre Seigneur de ses dons...

Cher fils, je t'enseigne que tu entendes volontiers le service de la sainte Eglise, et quand tu seras à l'église, garde-toi de perdre ton temps et parler vaines paroles. Dis tes oraisons avec recueillement ou par bouche ou de pensée, et spécialement sois plus recueilli et plus attentif à l'oraison pendant que le corps de Notre Seigneur Jésus Christ sera présent à la messe, et puis aussi pendant un petit moment avant.

Cher fils, je t'enseigne que tu aies le cœur compatissant envers les pauvres et envers tous ceux que tu considéreras comme souffrants ou de cœur ou de corps ; et selon ton pouvoir soulage-les volontiers ou de soutien moral ou d'aumônes...

Prends garde que tu sois si bon en toutes choses qu'il soit évident que tu reconnais les générosités et les honneurs que Notre Seigneur t'a faits de sorte que, s'il plaisait à Notre Seigneur que tu aies l'honneur de gouverner le royaume, tu sois digne de recevoir l'onction avec laquelle les rois de France sont sacrés.

Chers fils, s'il advient que tu deviennes roi, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste que, quoiqu'il arrive, tu ne t'écarter de la justice. Et s'il advient qu'il ait querelle entre un pauvre et une riche, soutiens de préférence le pauvre contre le riche jusqu'à ce que tu saches la vérité, et quand tu la connaîtras, fais justice...

Sois bien diligent de protéger dans tes domaines toutes sortes de gens, surtout les gens de la sainte Eglise ; défends qu'on ne leur fasse tort ni violence en leurs personnes ou en leurs biens...

Cher fils, je t'enseigne que tu sois toujours dévoué à l'Eglise de Rome et à notre Saint-Père le Pape, et lui porte respect et honneur comme tu le dois à ton père spirituel...

Mets grande peine à ce que les péchés soient supprimés en ta terre, c'est-à-dire les vilains serments et toute chose qui se fait ou se dit contre Dieu ou Notre-Dame ou les saints...

Cher fils, je te donne toute la bénédiction qu'un père peut et doit donner à son fils et je prie Notre Seigneur Dieu Jésus Christ que...il te garde et te défende que tu ne fasses chose qui soit contre sa volonté afin qu'il soit servi et honoré par toi...

SAINT LOUIS (1215-1270)

St Louis fut **baptisé à Poissy**, et en conserva toujours religieusement le souvenir (il signait ordinairement Louis de Poissy, marquant par là qu'il **estimait la grâce du baptême comme son plus glorieux titre de noblesse.**)

Tout le monde connaît la belle parole de sa mère, Blanche de Castille: "*Mon fils, je vous aime après Dieu plus que toutes choses; cependant, sachez-le bien, j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un seul péché mortel.*"

Élevé à une telle école, le jeune Louis montra dès son enfance les grandes vertus qu'il devait faire éclater sur le trône, l'égalité d'âme, l'amour de la justice et une tendre piété.

Comme on lui reprochait quelques fois de donner trop de temps aux pieux exercices: "*Les hommes sont étranges, disait-il; on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et on ne dirait rien si j'employais des heures plus longues à jouer aux jeux de hasard, à courir les bêtes fauves, à chasser aux oiseaux.*"

Devenu roi, **il voulut établir avant tout le règne de Dieu.**

Un des plus beaux jours de sa vie fut celui où, les yeux baignés de larmes, il alla au-devant des religieux qui apportaient d'Orient **la sainte Couronne d'épines**, et la porta, pieds nus, dans sa capitale, faisant construire comme reliquaire la magnifique Sainte Chapelle.

A la suite d'une maladie mortelle, guéri miraculeusement, il obéit à une inspiration du Ciel qui l'appelait aux **Croisades**. On le vit, dans ces luttes gigantesques, qui avaient pour but la conquête des Lieux Saints, faire des prodiges de valeur qui le mettaient au rang des plus illustres guerriers. On se tromperait en croyant que le bon et pieux roi n'eût pas toute la noble fierté qui convenait à son rang. Les Sarrasins, qui le retinrent longtemps captif, après une désastreuse campagne, eurent lieu d'admirer sa grandeur d'âme, sa foi et son courage.

De retour en France, il s'appliqua plus que jamais à **faire de la France un royaume puissant et chrétien**; sa vertu le faisait regarder comme l'arbitre des princes d'Europe. On sait avec quelle justice paternelle il réglait les différends de ses sujets.

St Louis fut aussi un modèle d'amour conjugal; il avait fait graver sur son anneau cette devise: "Dieu, France et Marguerite."

Il mourut de la peste près de Tunis, le 25 août 1270, après 44 ans de règne.

Seigneur, tu as appelé saint Louis de la charge d'un royaume terrestre à la gloire du Royaume des Cieux ; accorde-nous, par son intercession, de travailler à la venue de ton règne en accomplissant nos tâches temporelles. (Oraison du missel)

Iles Maldives : Un catholique indien de 30 ans, Shijo Kokkattu, des îles Maldives, est en prison depuis plus d'une semaine pour avoir possédé chez lui une Bible et un chapelet. Les objets religieux sont interdits dans l'archipel où il n'y a pas de liberté religieuse et où la religion d'Etat est l'islam. Le jeune homme, rapporte l'agence AsiaNews, est originaire de l'Etat indien du Kerala et enseigne depuis deux ans à l'école Raafainu sur l'atoll Raa Atoll. Récemment, alors qu'il transférait des données de sa clé USB sur un ordinateur portable appartenant à l'école, il a accidentellement copié des chants religieux et une image de la Vierge Marie. Des enseignants s'en sont aperçus et ont aussitôt rapporté l'affaire à la police qui a perquisitionné son domicile, y trouvant alors une Bible et un chapelet. Selon Sajan K. George, président du Conseil mondial des chrétiens indiens, ce qui est arrivé à Shijo Kokkattu souligne le grand paradoxe de l'Etat maldivien : « Il prétend être une des destinations touristiques les plus prisées au monde, mais en emprisonnant des personnes innocentes, il révèle son intolérance et une discrimination envers les non-musulmans ainsi que ses restrictions sur la liberté de conscience et de religion »

Un texte du Père Daniel Ange sur la théorie du « gender »...

"Pauvres fans du gender ! Soyez logiques, allez jusqu'au bout de vos thèses. Pendant que vous y êtes, supprimez aussi les admirables différences complémentaires des grandes races humaines. Naître Asiatique ou Africain noir : intolérable, discrimination imposée par la nature. Proposez aux petits camerounais de devenir blancs, à la petite Chinoise de devenir noire. Hormones, chirurgie faciale et ça y est. Enfin libre de choisir ma race, ma physionomie. Et si un petit anglais veut le facies slave : no problem. Tout est possible.

Paradoxe : vous ne supportez pas cette horrible, injuste, stupide « nature ». Rien n'est naturel (surtout pas l'hétérosexualité! au mieux : l'homosexualité), rien n'est définitif, rien n'est immuable. Mais en même temps, vous êtes écolos : vous respectez la nature, que tout soit bio, c'est-à-dire, justement naturel. En plus, ça rapporte !

Mais alors, soyez logiques : supprimez les odieuses différences chez animaux et végétaux, qui aussi se reproduisent par bipolarité. Ou faut-il dire la coq et le poule ? Quelle discrimination ! Le coq qui féconde la poule : odieuse domination !

Pour échapper à votre stupide nivellement, je devrais être une biche. Au moins, on respecterait ma nature, mon espèce et mon sexe. Heureusement que les arbres n'ont pas de tendances sexuelles, et qu'on les classe d'après ce qu'ils sont. **Bref, l'écologie, le bio dans tous les domaines, sauf celui de l'humain. (...)**

Et à qui l'enfant doit-il dire « maman » ou « papa » ? Puisqu'il n'y a plus de différence, il faut inventer un mot bivalent : Ma-pa ? Pa-man ? N'importe quoi !

Dans les écoles, il faut bannir les mots de garçons et de fille... « Dans ma classe, j'ai 14 bi, 8 homos, 3 hétéros et pour le moment, un seul trans. » Mais demain, ça peut changer, la nuit porte conseil, n'est-ce pas ?

Sept 2011 : « 2 organisations féministes lancent une campagne pour supprimer la mention « Melle » dans les formulaires, perçues comme discriminatoire, violant la vie privée. Mais avec l'obligation d'écrire ton gender, ce sera bien pire !

Les mots même de père/mère, enfant, frère, sœur, époux-se, fils/fille doivent être éliminés dans toutes les langues, le plus vite possible, sans parler du mot honni entre tous de famille. Cela puisque tous rattachés à ces 2 mots détestables entre tous: homme-femme . Et donc aussi, ipso-facto, ceux d'amour, don de soi, communion, etc... (...)

Pourquoi ? **Mais pourquoi donc cet acharnement à détruire la famille par tous les moyens ? Veut-on vraiment créer des sociétés saccagées par la délinquance, la violence, le crime ?** N'y a-t-il déjà pas assez de familles en ruines, d'enfants et d'ados désespérés parce que non aimés et dont la violence est le seul cri ?

N'avez-vous donc pas d'enfant à vous pour que vous massacriez ceux des autres ? N'avez-vous donc jamais rêvé d'une famille unie, d'une épouse fidèle, pour bombarder ainsi nos familles ?

Arrêtez ! Convertissez-vous ! Mettez-vous à re-construire après tant de ruines. La guerre à l'humanité, déclarez-la terminée. Au moins une armistice. Que nous puissions reprendre souffle. On n'en peut plus ! On en a marre ! On sursature!

Pitié, pitié, pitié pour ce continent jeune suffisamment mitraillé. Je tremble pour vous. La mort, ça vient vite. N'importe où, n'importe quand. Peut-être demain. Personne n'échappera au jugement. Je ne veux pas que vous ayez du sang sur les mains. Je veux vous éviter un mauvais quart d'heure devant un certain Enfant.

Cet Enfant, cet Ado, ce Jeune qui sait ce qu'est l'enfance, l'adolescence et la jeunesse pour les avoir lui-même traversés. Mais qui est aussi le Maître de l'histoire, le Seigneur de notre humanité, prunelle de ses yeux.

Et qui a osé déclarer : qui touche à un enfant, c'est Moi qu'il touche !

L'Artiste génial nous a tellement créés Homme ou Femme que nous le serons en plénitude éternellement. Au Ciel, Jésus demeure à tout jamais un homme, l'Homme par excellence, et Marie une femme. En ce Ciel où les genders n'auront plus cours.

Au Donateur de vie, à la Source jaillissante de l'amour, à lui seul, le mot de la fin, la victoire de demain.

Donc, à nous dès maintenant sa victoire. Combattons en grands vainqueurs que nous sommes déjà. Sans peur, sans honte, sans reproches. En chevaliers de la vie. En acteurs de l'amour. En témoins de la beauté. En serviteurs de la Vérité.

Vie, amour, beauté, vérité qui se manifestent dans cette cime lumineuse de tout le cosmos : l'homme, la femme et l'enfant : icône vivante de la famille Trinitaire. Plus haut chef d'œuvre du cosmos parmi toutes les galaxies, prunelle des yeux de Dieu".

Liechtenstein Le 18 septembre, le Liechtenstein a refusé par référendum, la légalisation de l'avortement. Le prince Alois de Liechtenstein avait affirmé que, même si le résultat avait été différent, il ne signerait jamais une telle loi. Le Prince veut maintenant entamer des discussions avec le gouvernement et le parlement pour **mettre en œuvre une réforme profonde qui puisse proposer des aides massives aux femmes enceintes en difficulté**, tout en rendant l'environnement du Liechtenstein plus favorable aux enfants



Du 16 au 23 octobre 2011
Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay
 2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche
Site paroissial & Infos : www.paroissestnomchavenay.com
 e-mail : paroissestnom@gmail.com
 tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Un évènement qui mérite sans doute de ne pas passer inaperçu...

Si vous vous êtes penchés (ce que j'espère !) sur les décrets du synode, vous aurez remarqué qu'un rendez-vous nous a été donné par notre évêque... : 2014 !

Dans quel but ?

Pour *recueillir avec nous les fruits du travail de l'Esprit-Saint au Synode et dans sa mise en œuvre, en rendre grâce et nous encourager mutuellement à grandir encore dans notre vie baptismale.*

Pourquoi 2014 ?

Car nous célébrerons alors le 8^{ème} centenaire du baptême de saint Louis, patron du diocèse !

Autrement dit ce sera une année jubilaire pour notre diocèse....

Or ce Dimanche, un évènement historique en relation avec cela a lieu : il s'agit de l'accueil à la cathédrale par notre évêque de reliques authentiques de saint Louis ! (Cf. la pérégrination de ces reliques à travers les siècles relatée dans les pages suivantes!)

Alors que les médias en viennent à quasiment saturer les ondes en ne parlant que des élections présidentielles de 2012 et du remue-ménage qui les accompagne, nos évêques nous ont donné des pistes de réflexion (Cf. feuille de dimanche dernier) pour avoir des éléments de discernement... là aussi j'espère que vous vous êtes penchés sur ce texte !

L'évènement de ce transfert des reliques de St Louis dans notre diocèse qui nous rappellent les racines chrétiennes de notre pays ne pourrait-il pas avoir une certaine place, pour ne pas dire une place certaine ... dans notre réflexion sur l'avenir de la France ?

En tout cas, il en aura une dans l'avenir de notre diocèse... si seulement nous ne laissons pas au rang de l'anecdote cet évènement diocésain...

D'où les deux pages de cette feuille hebdomadaire... et l'espérance que cet évènement ne passe pas si inaperçu que cela... et nous prépare dès à présent à 2014 ! au moins dans la prière et la mise en œuvre du synode...

Saint Louis, priez pour nous, notre diocèse et notre pays !

Père BONNET+, curé.

Adoration du St Sacrement : Jeudi 20/10 de 20h30 à 21h30 (Chavenay) & Vendredi 21/10 de 9h30 à 12h (St Nom.)

Temps de prière pour les enfants en âge de catéchisme : mercredi 19/10 de 17h30 à 18h15 en l'église de St Nom.

CATECHISME :

Pour les 5^e mardi : 18/10 à 17 h 30 & **Pour les 3^e 21/10** à 17 h 30 à la maison paroissiale de St Nom

Pour les CE2, CM1 et CM 2 : horaires habituels 9h30 ou 11h00.

LE SECRÉTARIAT PAROISSIAL : Horaires. Lundi : 15h-17h ; Mardi : 9h30-11h ; 13h30-16h30 ; Mercredi : 14h-16h ; Jeudi : 10h-11h30 & 13h30-16h30 ; Vendredi : 9h45-12h ; Samedi : 10h-11h

Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine ou sur rendez-vous.

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 17/10	09h00	Chavenay	St Ignace d'Antioche	Messe pr Joséphine Vallée
Mardi 18/10 (*)	09h00	St Nom	St Luc	Messe pr les Anges gardiens
Mercredi 19/10	18h30	St Nom	St Paul de la Croix	Messe pr Georges Hubert
Jeudi 20/10	18h30	Chavenay	De la Férie	Messe pr Annick Roynet
Vendredi 21/10	09h00	St Nom	De la Férie	Messe d'action de grâce
Samedi 22/10	09h00	St Nom	Bx Jean Paul II	Messe pr Lucienne Prieur
Dimanche 23/10	09h30	Chavenay	30 ^e Dimanche du Temps Ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	"	Messe pr Monique Adam
	18h00	St Nom	Pas de messe exceptionnellement	

ATTENTION : Exceptionnellement, il n'y aura pas de messe dimanche soir 23 octobre à St Nom.

HORAIRE TOUSSAINT : Mardi 01 novembre : Messe à 9h30 à Chavenay et 11h à St Nom la Bretèche

Mercredi 02 novembre : Messe à 9h30 à Chavenay et 20h à St Nom à St Nom la Bretèche.

Confessions : A St Nom : Samedi 29/10 : 8h30 – 9h00 et 9h30-10h15. Lundi 31/10 : 9h30-10h30